

Rapport d'étude et d'intervention

Mortier et pilon en ivoire

N° d'inventaire : CAT 1669

Musée des Beaux-Arts de Dijon

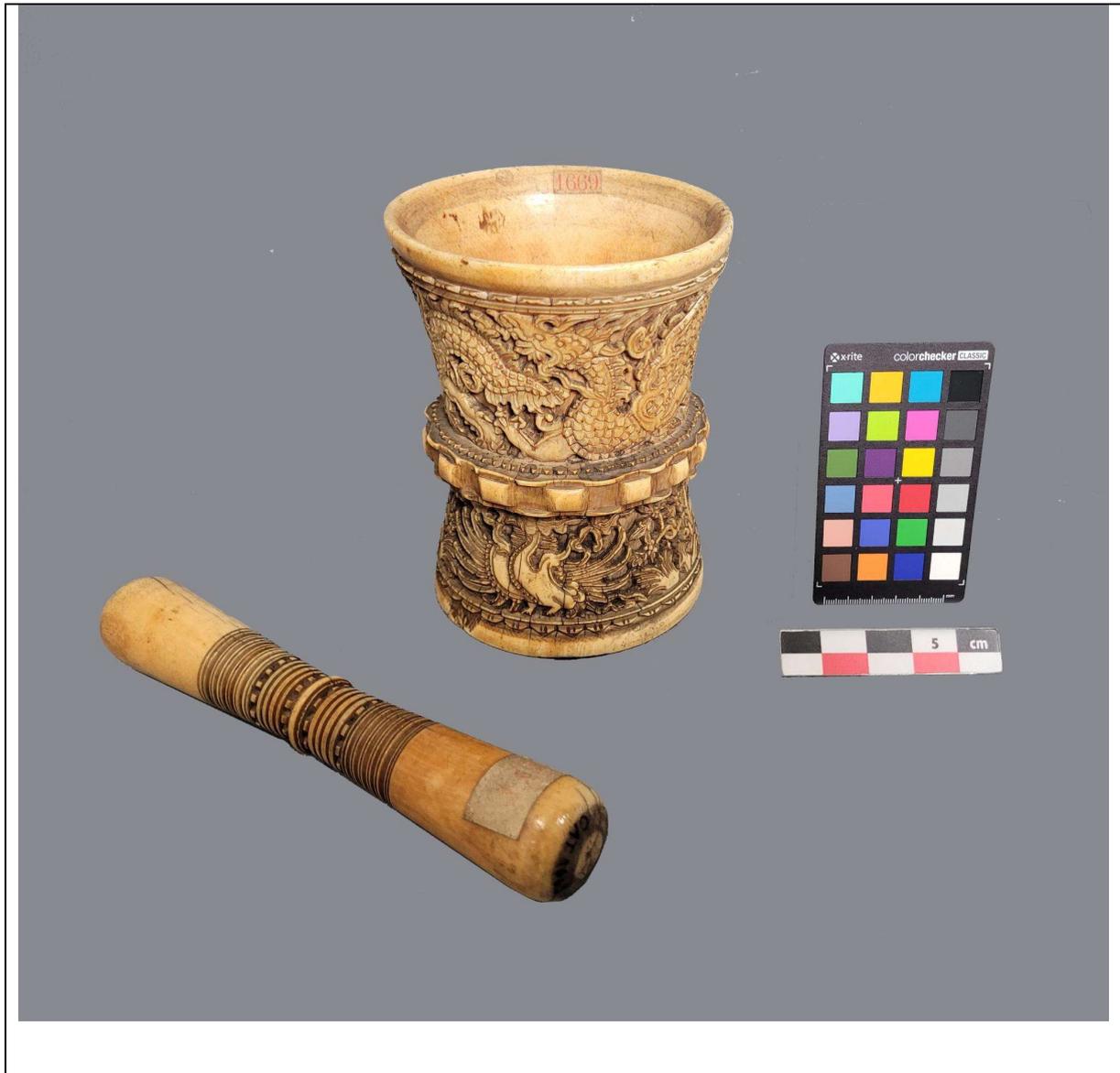


Table des Matières

I.IDENTIFICATION

II.OBSERVATIONS GÉNÉRALES

- 1. Description**
- 2. Inscriptions, marques, étiquettes**

III.MATÉRIAU ET MISE EN OEUVRE

IV.RELEVÉ D'ALTÉRATIONS

- 1. Altérations de structure**
- 2. Altérations de surface**

V.TRAITEMENT

I.IDENTIFICATION

Titre	<i>Mortier et pilon</i>
Auteur	Anonyme
Datation	XIXe siècle
Dénomination typologique	Mortier et pilon
Matériaux	Ivoire
Dimensions	Diamètre du mortier 7,6 cm, hauteur 10,9 cm
Origine	Japon
Lieu de conservation	Musée des Beaux-Arts de Dijon
N° d'inventaire	CAT 1996
Date d'entrée à l'INP	Janvier 2023
Etudiant intervenant	Bertil Joris, 2 ^e année

II. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

1. Description

L'objet inventorié sous la référence CAT 1966 est un ensemble constitué d'un mortier et d'un pilon en ivoire sculpté d'origine japonaise, vraisemblablement conçus pour la médecine ou la cuisine.

Le mortier présente deux registres principaux de décors, séparés par un anneau central. Le registre inférieur figure une scène de nature avec une végétation dense, dans laquelle évoluent des animaux sauvages, un lapin et un phénix. Le registre supérieur représente des dragons formant une frise sur le pourtour du mortier. Il est difficile de déterminer le nombre de griffes que les dragons portent à leurs pattes, qui est une donnée qui varie de façon caractéristique selon les régions d'Asie (en général, l'iconographie japonaise représente des dragons à trois griffes, alors que les dragons à quatre griffes se rencontrent davantage en Corée ou en Indonésie). L'anneau central est décoré d'un motif clouté incisé entre deux rebords ondulés.

Le pilon, quant à lui, présente de fines incisions sur la zone de préhension de l'outil, et est également décoré de motifs cloutés. Les incisions, qui apparaissent très nettement, ont vraisemblablement été rehaussées au moyen d'une patine organique sombre afin qu'elles contrastent davantage avec la surface claire de l'ivoire.

2. Inscriptions, marques, étiquettes

Le mortier porte une étiquette à l'intérieur du col, portant l'inscription "1669". On peut également observer un vestige d'étiquette sur la bordure extérieure du col, qui a sans doute été retirée à la main, laissant un important résidu sur l'objet.



Étiquette présente à l'intérieur du mortier



Résidu d'étiquette observable sur l'extérieur du mortier

Le pilon présente également une large étiquette sur l'une de ses extrémités, dont l'inscription au crayon rouge n'est plus lisible.



Étiquette présente sur le pilon

III. MATÉRIAU ET MISE EN ŒUVRE

Cet objet a été sculpté dans une défense d'éléphant, comme le laissent deviner ses dimensions importantes. Par ailleurs, on peut observer en plusieurs endroits des lignes de Schreger, c'est-à-dire de fines stries croisées qui forment une maille caractéristique de l'ivoire des éléphantidés.



Lignes de Schreger observables à l'intérieur de la panse du mortier

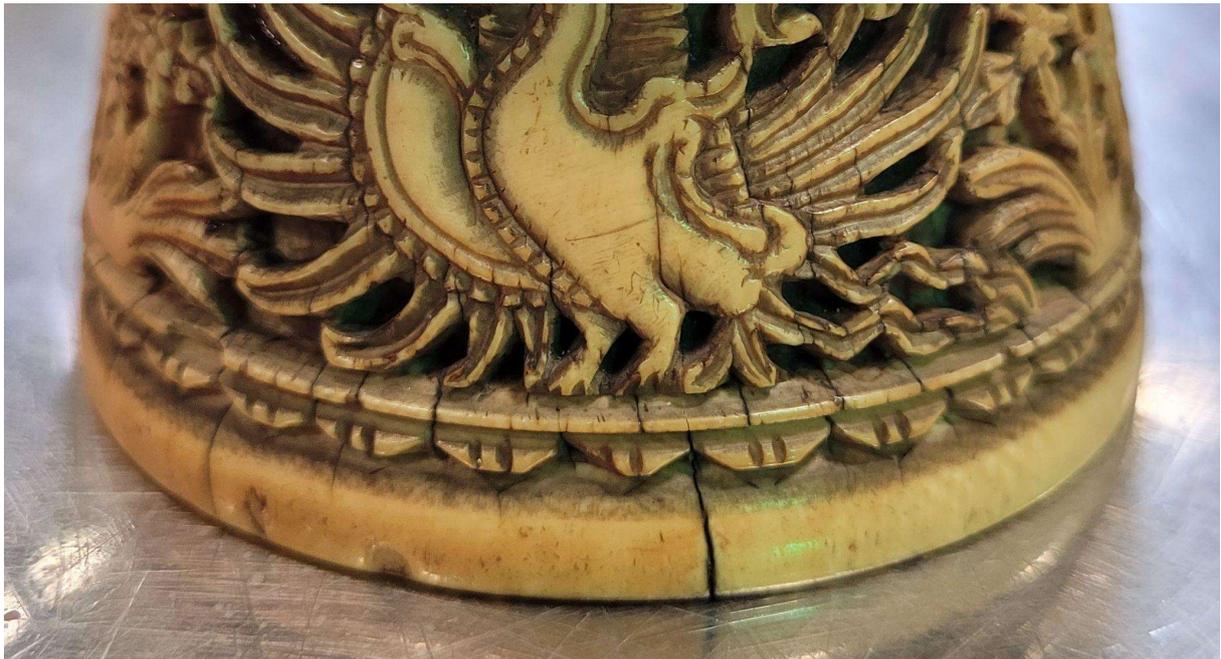
Le mortier a vraisemblablement été façonné à partir de la base de la défense, qui présente le diamètre le plus important. Sa forme cylindrique aux bords évasés a été donnée grâce à un travail au tour à bois, de même que l'évidement de sa panse. La mise en relief des décors a été réalisée au moyen d'outils de taille très fins : il est possible d'observer des traces de ciseau droit dans les creux les plus profonds.

Le pilon a également été façonné au tour, comme en atteste la petite cavité centrale présente à chacune de ses extrémités, qui est la marque des pointes du tour permettant d'imprimer au bloc d'ivoire un mouvement rotatif. Les incisions qui ponctuent la zone de préhension du pilon ont été réalisées sur le tour au moyen d'une pointe ou d'un ciseau très fin.

IV. RELEVÉ D'ALTÉRATIONS

1. Altérations de structure

Les deux éléments de l'objet présentent un état structurel satisfaisant. On remarque un départ de fente relativement importante, d'environ 1 cm de long, partant de la base du mortier, mais la fissure semble stable et non évolutive si l'objet est conservé dans de bonnes conditions hygrométriques.



Départ de fente à la base du mortier

On peut remarquer une lacune sur le décor du pied du mortier, mais cette dernière est sans doute liée à la mise en œuvre d'origine du matériau, et ne constitue pas une altération évolutive.



Lacune présente sur le décor à la base du mortier

On note également une fente importante sur toute la longueur du pilon, sans doute due à un choc hygrométrique. La fissure s'est développée dans le sens des cônes de croissance, et a provoqué un déchirement de l'étiquette. Toutefois, cette fente ne présente pas non plus d'aspect évolutif, et ne constitue pas une menace pour l'intégrité de l'objet.



Fente présente sur le pilon

2. Altérations de surface

On observe un encrassement généralisé du mortier, sur l'extérieur comme à l'intérieur de la panse. Le fond du mortier présente également un fort encrassement, qui, lors d'une observation à la lampe à rayonnements ultraviolets, s'est révélé constellé de paillettes qui sont vraisemblablement des résidus organiques liés à l'utilisation du mortier et du pilon. Par ailleurs, les zones les plus saillantes du mortier présentent un empoussièrément important, sans doute lié aux conditions de conservation de l'objet.

Le pilon présente un encrassement similaire à celui du mortier. On note par ailleurs une auréole grise à chacune de ses extrémités : il s'agit sans doute de traces d'usage du pilon, qui a manifestement été utilisé pour broyer des matériaux.



Trace d'usure du pilon (et marque centrale causée par la pointe du tour à bois lors de la mise en oeuvre d'origine)

V. TRAITEMENT

Des tests de nettoyage de l'encrassement ont été effectués avec de l'eau au pH ajusté à 6.5 et de la salive. Les tests ont été réalisés au pinceau avec un faible apport d'humidité, car elle peut engendrer des altérations sur l'ivoire en cas d'excès.

Les deux produits ont donné un résultat satisfaisant, mais c'est l'eau ajustée qui a été retenue, car elle présente une meilleure constance de ses propriétés que la salive.



Fenêtres de nettoyage réalisées à l'eau ajustée et à la salive

Le protocole a été mené sur toute la surface du mortier, à l'exception de son fond, qui présente des traces d'utilisation. Les résidus organiques observés ne présentant pas de risques pour la bonne conservation de l'œuvre, ils n'ont pas fait l'objet d'un nettoyage. En effet, il est préférable d'éviter le retrait de ces traces, potentiellement porteuses d'informations d'ordre ethnographique.

Le pilon a également été nettoyé à l'eau ajustée au pH 6.5, mais de façon moins intensive, car la patine brune qui rehausse les incisions s'est révélée sensible à l'eau.

Les étiquettes présentes à l'intérieur du mortier et sur le pilon ont été décollées grâce à une brève application de compresse de coton imbibé d'eau. La compresse a efficacement solubilisé l'adhésif des étiquettes, permettant de les retirer sans risque de déchirement. Elles ont par la suite été placées dans un sac à glissière marqué du numéro d'inventaire de l'objet. Les traces d'adhésif résiduelles ont été retirées avec de l'éthanol appliqué au bâtonnet de coton.



Prise de vue de l'ensemble de l'objet après nettoyage de la surface et retrait des étiquettes